

N/REF : 1/03/2026 0H01 C:000088 I:00014

V/Email reçu le Dimanche 01/03/2026 à 0H01

ORIAS POITOU-CHARENTES

**LE FIEF DES PRISES - USSEAU
17220 SAINTE-SOULLE**

IMMEUBLE : ORIAS PC
LE FIEF DES PRISES USSEAU
21 ROUTE DE PARIS
17220 SAINTE-SOULLE

Sainte-Soulle, le 18 Mars 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : DEPOT BUREAU

MOTIF : TRAVAUX ORIAS 1/2

Donneur d'ordre : M. S. TOURON

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

LE 05/03/2026 (PERSONNEL U2/U4)
INTERVENTION 4 RUE DE LA GROSE HORLOGE 17000 - (AJC IMMO)
CAVE INONDEE CAR LES CANALISATIONS SE SONT EFFONDREES
IMPOSSIBLE DE REALISER DU PROVISOIRE
ELABORATION DES CONSIGNES DE CHANTIER

LE 10/03/2026 (PERSONNEL U8)
INTERVENTION PORT DE PLAISANCE LR
RECHERCHE DE FUITE NON DESTRUCTIVE

LE 10/03/2026 (PERSONNEL U1)
INTERVENTION 3 AV. DES AMERIQUES 17000
ASSISTANTE DEBOUCHAGE/ ITV (OLIVIER P.)

LE 11/03, 12/03, 13/03/2026 (PERSONNEL U6/U2/U5)
INTERVENTION 4 RUE DE LA GROSSE HORLOGE 17000 - AJC IMMOBILIER
REPLACEMENT DE TOUT LE RESEAU D'EVACUATION EFFONDRE

OBSERVATIONS :

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PRESTATION PLOMBERIE -lamy 05/03	4	300,00	300,00
1,00	PRESTATION PLOMBERIE -Port LR 10/03	12	500,00	500,00
1,00	PRESTATION PLOMBERIE -3 Amérique 10/03	12	100,00	100,00
1,00	PRESTATION PLOMBERIE -4 Horloge 11/03	12	4000,00	4000,00

TOTAL H.T.	4900,00
T.V.A. a 20,00%	980,00
TOTAL T.T.C.En EURO	5880,00

Valeur en votre règlement au 30 Avril 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN